
Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026

1- LE CADRE GENERAL

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose la réalisation d'une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif 2026.

La présente note a vocation à synthétiser et rendre accessibles les données budgétaires issues des maquettes réglementaires imposées dans le cadre légal des différences instructions budgétaires.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du PETR. Par cet acte, le Président est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 concrétise les orientations du PETR Pays Portes de Gascogne décidées lors du Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 29 janvier 2026. Ces orientations inscrites dans le rapport d'orientation budgétaires sont les suivantes :

- Accompagnement des projets de territoire (dispositifs CTO et ATI FEDER de la Région Occitanie, CRRTE de l'Etat)
- Animation du programme européen LEADER de 2023 à 2027
- Mise en œuvre du projet culturel de territoire : actions culturelles et Education Artistique Culturelle
- Vélos de Pays – Animation de la démarche et des points de location
- Transition écologique et économie circulaire : coordination d'un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME (COT) qui vise à inscrire les EPCI dans un label Territoire Engagé Pour la Transition Ecologique et démarche d'adaptation au changement climatique (TACCT)
- Territoire d'Industrie et AMI rebond industriel (dispositif ANCT Etat)
- Marketing Territorial

Le budget primitif 2026 s'inscrit dans le contexte suivant :

Les résultats d'exécution de l'exercice 2025 sont positifs, ils augmentent le fonds de roulement et la capacité d'investissement du PETR :

- + 70 500 € pour la section de fonctionnement
- + 65 870 € pour la section d'investissement

A noter qu'une partie de cet excédent exceptionnel est à mettre au regard de postes vacants une partie de l'année 2025 et du report des opérations afférentes aux recrutements retardés.

Autres points en prendre en compte pour l'année 2026 :

- vigilance au regard des aides publiques incertaines au plan national
- baisse de participation des financeurs à l'ingénierie du PETR (- 5 % Région Occitanie)
- une participation des EPCI maintenue à 3.50 € (depuis 2022)

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

PREVISIONNEL DES DEPENSES **843 559**

Dont prévisionnel dépenses réelles 828 369

Dont prévisionnel opérations d'ordre 15 190

- **Les charges à caractère général représentent 56% des dépenses réelles**

POSTES PRINCIPAUX DE DEPENSES

poste 611 - contrat de prestations de services 31 000

Rappel crédits votés en 2025 16 250

Augmentation en raison des dépenses liées au projet TACCT-Culture

Animation Vélos de Pays	4 000
Animation Œuvres Itinéraires Artistiques	1 000
Actions Plan Climat – Contrat d'Objectif Territorial	3 500
Actions démarche TACCT -Culture	20 000
Actions Conseil de Développement	2 500

poste 6132 – Location immobilières 9 200

Rappel crédits votés en 2025 9 200

poste 6155 – Entretien matériel roulant 7 600

Rappel crédits votés en 2025 6 000

Entretien réparation véhicules de service	3 600
Entretien révision Vélos de Pays	4 000

poste 617 - études et recherches 16 958

Rappel crédits votés en 2025 26 500

En baisse, pas de nouvelle étude pour 2026 et fin de la démarche TACCT commencée en 2025

Démarche TACCT	16 958
----------------	--------

poste 6232 - fêtes et cérémonie (incluant les activités culturelles) 38 200

Rappel crédits votés en 2025 12 554

Augmentation en raison des dépenses liées au projet TACCT-Culture

Actions et animation projet culturel	3 000
Actions et animation Education Artistique et Culturelle	8 500
Actions et animation projet TACCT-Culture	25 000
Conférence des maires	1 700

poste 6236 – catalogue et imprimés 32 500

Rappel crédits votés en 2025 21 045

Augmentation en raison des dépenses liées à la création d'un livret de présentation du Pays, destiné aux nouveaux élus suite aux élections municipales

Livret de présentation PETR Pays Portes de Gascogne	15 000
Support de communication Education Artistique et Culturelle	5 000
Conception Impression agendas culturel + encarts presse	9 500
Affiches, flyer, diffusion annonce radio Vélos de Pays	1 500
Reportage photos marketing territorial	500
Impressions graphiques, panneaux marketing territorial	1 000

Dont poste 6251 – voyages, déplacement et missions 8 750

Rappel crédits votés en 2025 8 000

Frais de mission déplacement des agents + stagiaire	3 900
Frais de mission déplacement des élus en représentation	4 600
Frais de mission déplacement des membres du conseil de développement	250

- **Les charges de personnel et frais assimilés représentent 40% des dépenses réelles.**

Les charges ont été ajustées pour un montant de 333 900 €, pour un réalisé de 291 155€ en 2025. Elles intègrent le recrutement d'un agent pour le poste Territoire d'Industrie et la réévaluation du régime indemnitaire pour trois agents.

L'effectif du PETR est de 7 agents.

	Effectif 2026		Effectif 2025	
1	Administratif, finances, rh	1 ETP	1 ETP	
2	Cheffe de projet culturel coordinatrice PETR	1 ETP	1 ETP	
3	Animatrice programme Leader et coordinatrice PETR	1 ETP	1 ETP	
4	Gestionnaire Leader/chargée de mission marketing territorial et animation Vélos de Pays	1 ETP	1 ETP	
5	Chargé de mission transition écologique et politiques contractuelles	1 ETP	0.20 ETP	Entrée le 10/10/2025
6	Chargée de mission éducation artistique et culturelle	1 ETP	1 ETP	
7	Chargé de mission Animation Territoire d'Industrie	1 ETP		
	En cours de recrutement			
	Chargé de mission Territoire d'industrie		0.40 ETP	Sortie le 17/07/2025
	Chargée de mission transition écologique, énergie et biodiversité		0.60 ETP	Sortie le 04/08/2025

- **Les autres charges (atténuation de produits et gestion courante) représentent 4% des dépenses réelles**

POSTES PRINCIPAUX DE DEPENSES

poste 014 – reversement aux EPCI de la subvention ADEME (dispositif COT)

25 625

Rappel crédits votés en 2025

13 125

- **Les dépenses d'ordre sont uniquement liées aux écritures de dotation aux amortissements.**

Poste 6811

15 190

Rappel crédits votés en 2025

53 498

Baisse des dotations aux amortissements, puisque les investissements les plus importants du PETR qui correspondent à l'acquisition d'une flotte de vélos électriques, ont été amortis en 2025.

PREVISIONNEL DES RECETTES	843 559
Dont report excédent 002 reporté	274 338
Dont prévisionnel recettes réelles	537 689
Dont prévisionnel opérations d'ordre	31 532

- **Les produits des services, domaines et ventes représentent 2% des recettes réelles**

Il s'agit des recettes liées aux partenariats conclus dans le cadre de la location des Vélos de Pays sur le territoire.

- **Les dotations, subventions et participations représentent 98 % des recettes réelles**

POSTES PRINCIPAUX DE RECETTES

Subventions (Etat, Région, Europe)	273 744
Contribution des membres (CCo) et partenariats	253 070

- **Les recettes d'ordre sont uniquement liées aux écritures d'amortissement des subventions d'équipement reçues.**

Il s'agit d'amortir les subventions d'équipement qui financent les Vélos de Pays, sur la même durée que le bien amorti et de les transférer à la section de fonctionnement.

Poste 777 31 532

Rappel crédits votés en 2025 14 972

Les amortissements des subventions encaissées qui financent les investissements sont postérieures et décalées avec les amortissements du bien financé.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

PREVISIONNEL DES DEPENSES	174 223
Dont Solde d'exécution négatif 001 reporté	0
Dont prévisionnel dépenses réelles	142 448
Dont RàR n-1	243
Dont prévisionnel opérations d'ordre	31 532

- **Les immobilisations corporelles représentent 100% des dépenses réelles**

POSTES PRINCIPAUX DE DEPENSES

Poste 21 – matériel audio, informatique et mobilier 6 743

Rappel crédits votés en 2025 23 000

En 2025 le PETR a acheté un véhicule de service. Baisse des investissements pour 2026, prévoyant les investissements habituels comme le remplacement du matériel informatique, bureautique et achat de mobilier.

Les dépenses d'ordre sont uniquement liées aux écritures d'amortissement des subventions d'équipement reçues.

Il s'agit d'amortir les subventions d'équipement qui financent les Vélos de Pays, sur la même durée que le bien amorti.

Poste 139 31 532

Rappel crédits votés en 2025 14 972

PREVISIONNEL DES RECETTES	174 223
Dont Excédent d'investissement reporté	159 033
Dont prévisionnel recettes réelles	0
Dont RàR n-1	0
Dont prévisionnel opérations d'ordre	15 190

Le PETR perçoit le FCTVA sur les dépenses d'investissement réalisées en n-2. La dépense réalisée en 2024 n'est pas éligible au FCTVA, donc pas de versement en 2026.

Toutes les subventions pour l'acquisition de la flotte des vélos de pays ont été perçues sur 2024 et 2025. Plus aucune subvention ne reste à recevoir.

- **Les recettes d'ordre sont uniquement liées aux écritures de dotation aux amortissements.**

Poste 281 15 190

Rappel crédits votés en 2025 53 498

Baisse des dotations aux amortissements, puisque les investissements les plus importants du PETR qui correspondent à l'acquisition d'une flotte de vélos électriques, ont été amortis en 2025.

4 – RECAPITULATIF

Crédits votés	2025	2026	écart
Fonctionnement	767 456	843 559	+76 103
Investissement	199 133	174 223	-24 910

Les principaux postes de dépenses qui augmentent en 2026 sont les suivants :

<i>libellés</i>	<i>Votes 2025</i>	<i>Votes 2026</i>	<i>évolution</i>
<i>Contrats de prestation de service</i>	<i>16 250</i>	<i>31 000</i>	<i>+ 90 %</i>
<i>Entretien réparation matériel roulant</i>	<i>6 000</i>	<i>7 600</i>	<i>+ 27 %</i>
<i>Contrats d'assurance</i>	<i>3 490</i>	<i>4 470</i>	<i>+ 28 %</i>
<i>Fêtes et cérémonies</i>	<i>12 554</i>	<i>38 200</i>	<i>+ 204 %</i>
<i>Catalogues et imprimés</i>	<i>21 045</i>	<i>32 500</i>	<i>+ 54 %</i>
<i>Voyages, déplacements et missions</i>	<i>8 000</i>	<i>8 750</i>	<i>+ 9 %</i>
<i>Concours divers, cotisations</i>	<i>1 500</i>	<i>2 495</i>	<i>+ 66 %</i>
<i>Reversement quote part subvention COT aux EPCI</i>	<i>13 125</i>	<i>25 625</i>	<i>+95 %</i>

Les charges à caractère général en dehors des charges liées aux missions d'animation du PETR restent maîtrisées et constantes.

Les charges de fonctionnement liées aux missions d'animation augmentent, avec un nouveau projet TACCT – Culture, l'édition d'un livret de présentation du Pays destinés aux nouveaux élus du PETR, suites aux élections municipales du mois de mars et la venue d'une stagiaire pour redynamiser le Conseil de Développement.

Pas de nouvelles études pour 2026, seul l'accompagnement pour la démarche TACCT a été reporté et doit être terminé sur l'exercice.

L'effectif des agents du PETR est de 6 agents ETP en début d'année. Le recrutement d'un chargé de mission Territoire d'Industrie en avril, portera l'effectif à 7 ETP.

Les subventions en ingénierie restent identiques.

Les postes (salaires chargés) sont financés à hauteur de 71%.

Le budget investissement baisse. En 2025 le PETR a acheté un véhicule en remplacement de la Citroën Cactus immobilisée et faisant l'objet d'une procédure judiciaire en cours. Les investissements habituels prévus : renouvellement du matériel informatique, achat de mobilier de bureau et acquisition d'un système audio pour conférence à distance.

Concernant les recettes d'investissement, le PETR ne recevra pas de FCTVA (dépenses de 2024 non éligible) et toutes les subventions d'équipement (Vélos de Pays) ayant été perçues, plus aucune subvention ne reste à recevoir.

A ce jour aucun emprunt n'a été contracté par le PETR.

Depuis 2016, pour faire face à un manque de trésorerie dû au retard d'encaissement de subventions, le PETR a recours à une ligne de trésorerie qui varie de 250 000 € à 200 000 €.

Pour l'exercice 2026, le tableau de suivi de trésorerie ne laisse apparaître aucun besoin de renouvellement d'une ligne de trésorerie.